

Présents : M. BÉGON, Maire

Messieurs BAILLARGEAT et GENET adjoints

Mmes DUMAS, DURAND, MM. BRUNET,

Absente excusée : Mme CHACON

Absents : Mme DUVEAU, MM. GAUTHIER et GUILLON,

Ouverture de la séance : 19h30

Lecture et approbation du compte-rendu du 29 mars 2018

Avant de débiter la séance , en accord avec les membres du Conseil municipal, M. le Maire propose d'ajouter 4 points à l'ordre du jour :

- Nouvelle convention d'adhésion à IGEO 36
- Renouvellement convention SATESE
- Etat des sommes dues par Enédis
- Contrat CDD

le Conseil accepte la proposition à l'unanimité.

Point sur les subventions et sur les projets d'investissements 2018

Réfection du cimetière :

M. le Maire informe le Conseil que la subvention FAR de 6075 euros est accordée (50% des travaux) , une subvention DETR reste à venir.

Projet de construction d'une salle des fêtes :

M. le Maire informe le Conseil que les demandes de subventions pour les nouvelles constructions sont systématiquement refusées par le Conseil Départemental, seuls les projets d'agrandissement d'une construction existante sont examinés.

Devant l'impossibilité d'agrandir la salle communale faute de terrain disponible , M. le Maire propose d'abandonner définitivement le projet.

le Conseil approuve.

1/Proposition d'achat de parcelle pour création d'une aire de camping-car

Parcelle cadastrée N° C1071 située place de l'église (derrière le terrain de boules)

Possibilité d'utiliser une partie du terrain pour les manifestations de la commune.

Une proposition sera faite auprès des propriétaires .

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Achat du véhicule de la CDC

En raison du retard de livraison du véhicule neuf à la CDC , l'achat est reporté.

Porche de Lavaudieu

Le monument étant situé sur une propriété privée , la commune n'a par conséquent aucun droit de regard.

2/Voeu concernant la qualité de la desserte ferroviaire en gare SNCF d'Argenton-sur-Creuse

Le Conseil approuve les demandes du Comité de défense afin que soit rétablis les liaisons et arrêts supprimés par la direction de la SNCF.

Proposition de maintenance des extincteurs et du défibrillateur

Le contrat avec ORPI s'arrêtant en juin, M. le Maire propose de souscrire un contrat auprès de l'entreprise Sécurité Civile dont le coût de maintenance est beaucoup moins élevé : 150 euros au lieu de presque 700 euros pour la même prestation. La maintenance du défibrillateur serait également prise en charge pour un montant de 175 euros.

3/Adhésion au service en matière d'information géographique

4/Renouvellement convention SATESE

5/ Etat des sommes dues par ENEDIS

6/Création d'un emploi permanent d'agent d'entretien

A compter du 18/07/2018, recrutement d'un CDD pour une durée de 3 mois renouvelable à raison de 36 heures par mois.

Marché fermier du 23 juin

La commune et la CDC mettront leurs agents à disposition pour monter les ramées .

Questions diverses

- Avenant au contrat de location du logement sis au 4 place de l'église . La surface habitable indiquée dans le contrat de location étant erronée, un avenant a été fait et signé par les 2 parties . Quelques points ont été ajoutés.
- M. le Maire rappelle que tout concert ou festival organisé dans la commune doit être soumis à l'autorisation de la préfecture.
- M. BAILLARGEAT évoque la réunion concernant la fermeture de la maternité du Blanc . Diverses actions seront menées par les élus et une manifestation est organisée pour le 18 juin.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est close à 21h30.

